

# INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

2021-2022

LES PARENTS\*

	REPRÉSENTANT LEGAL 1	REPRÉSENTANT LEGAL 2
Nom et prénom		
Adresse		
Code postal et Ville		
Tél. domicile		
Tél. mobile		
Email <sup>(1)</sup>		

<sup>(1)</sup>  J'autorise la ville de Villeparisis à utiliser le numéro de téléphone portable et mon mail pour diffuser des informations municipales.

Nombre d'enfant à charge	
Compagnie d'assurance	
N° d'allocation familiales (CAF)	

SITUATION  
FAMILIALE\*

<input type="checkbox"/> Mariés <input type="checkbox"/> Pacsés <input type="checkbox"/> Union libre <input type="checkbox"/> Séparés <input type="checkbox"/> Divorcés <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Veuf.ve	
En cas de séparation ou de divorce, préciser :	Autorité parentale : <input type="checkbox"/> conjointe <input type="checkbox"/> à la mère <input type="checkbox"/> au père
	Résidence principale : <input type="checkbox"/> garde alternée <input type="checkbox"/> chez la mère <input type="checkbox"/> chez le père

LES ENFANTS\*

Nom et prénom	Ecole	Classe	Restauration	Accueil matinal 7h30 à 8h30	Accueil du soir 16h30 à 19h	Étude 16h30 à 18h30
			Cocher en fonction de vos besoins			
			<input type="checkbox"/> L <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> J <input type="checkbox"/> V			
			<input type="checkbox"/> L <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> J <input type="checkbox"/> V			
			<input type="checkbox"/> L <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> J <input type="checkbox"/> V			
			<input type="checkbox"/> L <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> J <input type="checkbox"/> V			
			<input type="checkbox"/> L <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> J <input type="checkbox"/> V			
			<input type="checkbox"/> L <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> J <input type="checkbox"/> V			
			<input type="checkbox"/> Planning (Voir règlement)			
Les factures sont désormais automatiquement envoyées par mail. Si vous souhaitez conserver la facture papier, cocher la case <input type="checkbox"/>			A COMPTER DU : .....			
			<b>Le choix de ce menu est applicable TOUTE l'année.</b> <input type="checkbox"/> Repas traditionnel <input type="checkbox"/> sans porc ou <input type="checkbox"/> Repas végétarien			

Votre enfant fréquentera l'accueil de loisirs le mercredi ?

**tous les mercredis hors vacances scolaires** (ATTENTION : sans annulation dans les délais, tous les mercredis seront facturés)

à la demande

**La pré-inscriptions est OBLIGATOIRE.**  
**Votre enfant sera accueilli dans la limite des places disponibles.**

Pour le mercredi :

- ➔ mercredi dernier délai pour le mercredi suivant

Pour les vacances scolaire :

- ➔ 4 jours avant la date choisie (ex : pour la journée du lundi, inscription au plus tard le jeudi précédent)

**Les réservations s'effectuent  
 UNIQUEMENT :**

- ➔ au Guichet unique en Mairie
- ➔ par mail à [resto@mairie-villeparisis.fr](mailto:resto@mairie-villeparisis.fr)
- ➔ via votre Espace Familles sur [www.villeparisis.les-parents-services.com](http://www.villeparisis.les-parents-services.com)

J'autorise la Ville à publier dans le journal de la ville et dans les autres supports d'information utilisés par la Ville, les photos ou vidéos de mon ou mes enfants prises lors d'activités :

Oui  Non

## LES MOYENS DE PAIEMENTS

### Par prélèvement automatique

- ➔ Mandat de prélèvement SEPA à fournir

### En espèces

- ➔ Guichet unique en Mairie

### Carte bancaire

- ➔ Guichet unique en Mairie
- ➔ Portail famille (code d'accès sur la facture, paiement par carte bancaire sécurisée)

### Chèque à l'ordre du Trésor Public

- ➔ Guichet unique en Mairie
- ➔ Courrier - 32 rue de ruzé 77270 Villeparisis

### Chèque CESU

- ➔ Guichet unique
- ➔ Accueil, périscolaire et extrascolaire pour les enfants de moins de 6 ans

# INFORMATIONS AUX PARENTS

Pour chaque enfant inscrit, la fiche sanitaire d'inscription restauration scolaire et Activités périscolaires doit être complétée. (1 fiche par enfant)

## RÈGLEMENT DES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES ET ACCUEILS DE LOISIRS (Accueil matin et soir - Restauration scolaire - Étude surveillée - Accueil de loisirs)

Je soussigné.e : \_\_\_\_\_

**Atteste inscrire mon enfant (nom, prénom) et école:**

1<sup>er</sup> enfant : \_\_\_\_\_

2<sup>e</sup> enfant : \_\_\_\_\_

3<sup>e</sup> enfant : \_\_\_\_\_

4<sup>e</sup> enfant : \_\_\_\_\_

5<sup>e</sup> enfant : \_\_\_\_\_

6<sup>e</sup> enfant : \_\_\_\_\_

Déclare avoir pris connaissance et accepter les clauses du règlement des activités périscolaires et accueils de loisirs remis lors de la prise de ce dossier.

**Certifie sur l'honneur l'exactitude des éléments communiqués au service pour le calcul du quotient familial.**

Fait à Villeparisis, le \_\_\_\_\_ Signature

### RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION

(Ne pas compléter)

Salaire Monsieur \_\_\_\_\_

Salaire Madame \_\_\_\_\_

Prestations familiales \_\_\_\_\_

Pensions perçues \_\_\_\_\_

Pensions versées \_\_\_\_\_

MOYENNE  
MENSUELLE

# CALCUL DU QUOTIEN FAMILIAL

2021-2022

Le quotient familial est établi sur la base des ressources du foyer. Chaque demande d'inscription devra obligatoirement être accompagnée des pièces suivantes (copies).

- Dernier avis d'imposition **sur les revenus 2020** (recto et verso),
- Trois derniers bulletins de salaire de chacun des parents,
  - o **ou** dernier bilan pour les artisans,
  - o **ou** décompte de Sécurité sociale (si vous percevez des indemnités journalières),
  - o **ou** notification de Pôle Emploi, pension ou retraite (dernier avis de paiement).

Attestation des prestations de la Caisse d'allocations familiales de Seine et Marne - CAF,

Justificatif de domicile de moins de 3 mois,

Copie du jugement et Justificatif de la pension alimentaire (perçue ou versée) en cas de séparation,

Attestation d'assurance scolaire, (à fournir au plus tard à la rentrée 2021)

Fiche sanitaire d'inscription restauration scolaire et activités périscolaires.

Copie de la page avec les 11 vaccins obligatoires du carnet de vaccination

Pour les ressources mensuelles **supérieures à 3 569.91 €** (tranche la plus élevée) vous devez fournir uniquement

un justificatif de domicile de moins de 3 mois

l'attestation d'assurance scolaire

l'attestation de paiement de la CAF ou numéro d'allocataire.

**POUR LES FAMILLES NE RESIDANT PAS SUR LA COMMUNE**, un tarif Hors Commune est appliqué. Fournir le justificatif de domicile, la copie du carnet de vaccination (page 90 à 93) de l'enfant, l'attestation d'assurance scolaire et l'attestation de paiement de la CAF ou numéro d'allocataire.



En l'absence d'information nécessaire au calcul des revenus, le tarif maximum sera appliqué.

## **EN CAS DE DOSSIER INCOMPLET**

*(copies des pièces demandées)*

**L'INSCRIPTION NE POURRA  
PAS ÊTRE PRISE EN COMPTE**